

L'intercommunalité

TENCIN et l'expérience de l'intercommunalité

Depuis 2001 TENCIN a fait le choix de l'intercommunalité en participant à la création de la COSI (Communauté de communes du moyen Grésivaudan).

On peut considérer, avec 7 années de recul, que cet engagement a permis à notre commune de bénéficier d'un certain dynamisme en terme de politique de logement avec l'aide à l'installation de nouvelles populations, en termes de politique sociale avec l'accès aux structures d'accueil de personnes âgées comme la MAPAD ou avec l'accès au centre aéré de la COSI, enfin en terme d'installations sportives et culturelles avec la piscine de Crolles, le lac de la Terrasse ou l'Espace Aragon, pour ne citer que quelques exemples.

Dans le contexte actuel de restrictions budgétaires, alors que le gouvernement remet en cause le pacte de stabilité et de croissance à travers la diminution relative des dotations d'Etat, et incite par là même les collectivités locales à chercher des compensations par une augmentation des impôts sur les ménages, le choix d'une structure intercommunale à taxe professionnelle unique (TPU) permet de reporter ce désengagement vers la contribution des en-

treprises au titre de la taxe professionnelle.

Ce n'est, de notre point de vue, qu'un juste retour des choses lorsque l'on fait le bilan du désengagement de ces mêmes entreprises au niveau des infrastructures locales, par rapport au XX^e siècle : par exemple dans le logement social (cités ouvrières), la formation (écoles d'usine ou pouponnières d'entreprises), les équipements sociaux, sportifs ou culturels (équipes de rugby ou de football sponsorisées).

Ainsi les dotations de compensation et de solidarité, liées à la mise en commun de cette taxe professionnelle au niveau du territoire communautaire, ont permis de renforcer notre budget municipal de fonctionnement de plus de 25 %.

Un projet d'envergure à l'échelle du Pays

Ce développement solidaire et maîtrisé du niveau intercommunal, nous avons aujourd'hui la possibilité de l'étendre à l'échelle du pays du Grésivaudan tout entier avec la création d'une communauté de communes dont le périmètre comprendrait 49 territoires :

depuis CHAPAREILLAN et PONTCHARRA jusqu'à VAULNAVEYS-LE-HAUT, ST-MARTIN d'URIAGE, BIVIERS et ST-ISMIER du

nord au sud, englobant les Balcons de BELLEDONNE à l'est ainsi que le plateau des PETITES ROCHES à l'ouest. Soit un bassin de 97 000 habitants.

Cette entité est certainement l'unité administrative, juridique et financière pertinente pour traiter en cohérence les problèmes d'emploi et de reconversion (pensons aux fermetures et restructurations de sites qui frappent actuellement notre vallée avec Tyco, Ugimag, Ascométal, les Papeteries de Lancey,...), les problèmes de logement avec la pression foncière, les problèmes de transport, de structures d'accueil pour nos anciens et pour nos enfants, de même que le développement des activités culturelles et de loisirs, jusqu'à l'organisation de la collecte et du traitement des déchets.

Nous pourrions ainsi constituer un pôle d'équilibre et de développement à côté de nos grands voisins influents que sont la Métro grenobloise et le Pays de Savoie.

Dès à présent, 4 des 6 communautés de communes concernées par cette fusion ont demandé au Préfet d'adopter l'arrêté de projet de périmètre et de pré statuts.

Par ailleurs le conseil de communauté de la COSI a récemment voté une délibération permettant de préserver dans la future intercommunalité, le niveau de redistribution financière acquis par chaque commune

au sein de la COSI, toutes dotations communautaires confondues, ainsi qu'une délibération qui proroge le cadre relatif à l'aide à l'accueil de nouvelles populations.

Pour une grande intercommunalité démocratique, solidaire et durable

>> La gouvernance de ce futur ensemble sera assurée par 173 délégués communautaires issus des conseils municipaux parmi lesquels seront élus 36 vice-présidents associés et 15 vice-présidents délégués. Cette architecture doit permettre aux citoyens de nos communes de maîtriser cet échelon décisionnel de leur vie quotidienne à venir.

Nous veillerons à ce que l'exécutif de la future intercommunalité s'engage dans un travail démocratique en direction de ses habitants et de ses élus.

Par exemple, l'option proposée dans les pré statuts de désigner pour les communes de plus de 3 500 h, des délégués issus de l'opposition municipale nous paraît une bonne chose. De même la possibilité d'associer les représentants d'associations, de syndicats et de citoyens constituant un conseil de développement à la co-élaboration de propositions d'orientation ●●●

●●● de la politique communautaire serait un progrès démocratique certain. Enfin la constitution d'un conseil des Maires, aux côtés de l'exécutif, ne pourrait-elle pas constituer une instance d'orientation et de validation des grands enjeux communautaires ?

>> **Le pacte financier et fiscal de la nouvelle intercommunalité sera élaboré et validé dans ses premiers mois de fonctionnement.** Il s'agira d'un moment important qui définira les stratégies fiscales, le mode et le niveau de redistribution financière. Selon les choix politiques, le pacte financier

devra déterminer une logique privilégiant le développement communautaire ou une logique d'optimisation économique et fiscale ou encore une logique de solidarité territoriale et de péréquation. En ce qui nous concerne nous serons attentifs à ce que cette dernière logique prévale, notamment en direction des "petites" communes à faibles ressources ou envers celles qui subissent des conjonctures économiques difficiles.

>> **Enfin concernant le type de développement, il est indispensable que la future communauté de communes fassent**

le choix d'un développement économique diversifié pour préserver un équilibre dans la répartition entre habitants et lieux de travail, entre industries traditionnelles et hautes technologies, entre vallée et balcons, entre agriculture, tourisme et activités industrielles, entre formation des jeunes et reconversion des qualifications. C'est pourquoi nous défendons un mode de développement qui permette à chacun, jeune et moins jeune, de trouver et de garder sa place, avec un logement, un emploi, une formation, des transports adaptés, des équipements sociaux, culturels et sportifs de qua-

lité tout en préservant le potentiel de nos paysages, de nos ressources naturelles et humaines entre Chartreuse et Belledonne. Bref, comme il convient de le formuler en ce XXI^e siècle, de préserver "cette capacité de répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre celle des générations futures à satisfaire les leurs". Sur tous ces points qui intéressent au plus près notre commune, les délégués communautaires **F. STÉFANI** et **J. MARSEILLE** sont à votre disposition pour toute information complémentaire. **N'hésitez pas à nous contacter !**

URBANISME



La poursuite de l'instruction des dossiers concernant les constructions prévues dans les secteurs CRU-

ZILLES et DIX-QUART nous ont conduit, pour être en conformité avec le P.L.U. réalisé et validé par nos

prédécesseurs, à ne pas accorder les permis de construire DAUPHINELLES et SAFILAF, ainsi qu'à annuler le permis PRÉ DU CHÊNE.

Pour faire simple, les constructions prévues se situaient en partie sur un espace boisé classé (E.B.C.) inconstructible par nature, élément que l'équipe municipale précédente ne pouvait ignorer ayant elle-même créé cet E.B.C. lors de l'élaboration du P.L.U.

Accepter ces constructions aurait pu nous entraîner dans une procédure pénale dont les textes prévoient une très forte amende par mètre carré construit. Conscient des préjudices subis par les propriétaires fonciers, constructeurs et futurs propriétaires, nous avons, avec eux et avec l'aide des services de l'état, engagé une réflexion qui devrait apporter les modifications nécessaires permettant à ces différents projets d'aboutir.

Un peu d'histoire

Pour marquer le 90^e anniversaire de la fin de la première guerre mondiale, les 20 et 21 septembre derniers, l'association "L'ombre de l'Histoire" a présenté à la salle des fêtes de La Pierre une exposition consacrée aux 330 soldats du canton de Goncelin qui sont morts pour la France pendant cette guerre.

Cette exposition était plus particulièrement orientée vers les régiments grenoblois qui ont perdu à eux seuls, plus de 90 jeunes de notre canton. Nous avons retrouvé ainsi l'historique des 14^e, 28^e et 30^e Bataillons de Chasseurs Alpins et leurs réserves, le 140^e Régiment d'Infanterie et sa réserve, le 2^e Régiment d'Artillerie, le 4^e Régiment du Génie et le 1^{er} Régiment d'Artillerie de Montagne.

Depuis deux ans, cette association se déplace chaque été sur la ligne de front qui s'étend de la Suisse à la mer du Nord. Elle a pu ainsi tra-

verser de nombreux champs de bataille et lieux de mémoires où elle a retrouvé plus de quatre-vingt tombes de nos soldats. Une occasion pour tous de découvrir les parcours de nos valeureux



Lucien Auguste GENIN, soldat tombé aux combats pendant la première guerre mondiale.

soldats et pour les familles d'y retrouver les traces de leurs parents disparus. A Tencin, 23 soldats sont tombés aux combats pendant

la première guerre mondiale. **Lucien Auguste GENIN est l'un d'entre eux.**

Lucien Auguste GENIN est né le 29 mai 1891 à Tencin. A partir du 10 octobre 1912, il fait son service militaire dans

Lucien Auguste GENIN est toujours sous les drapeaux. Le 6 août, il embarque avec son régiment pour les Vosges et fait son baptême du feu au col des Bagenelles.

Le 29 août 1914, Lucien Auguste GENIN est mortellement blessé au terrible combat pour la défense du pont de Saint-Michel-sur-Meurthe. Il est enterré par les autorités allemandes dans cette ville. Pratiquement toute sa compagnie disparaît ce jour-là.

Lucien Auguste GENIN repose désormais dans le cimetière national des Tiges à Saint-Dié dans les Vosges, tombe n° 790, carré B.

La municipalité de Tencin prévoit pour la fin de l'année ou pour le début de l'année prochaine d'accueillir cette exposition sur son territoire pour les Tencinois qui n'auraient pas eu l'opportunité de la fréquenter sur la commune voisine de La Pierre lors des dernières journées du patrimoine.

le 140^e Régiment d'Infanterie à Grenoble et devient 1^{ère} classe le 21 janvier de l'année suivante. Lorsque la guerre est déclarée, le 2 août 1914,

COMMUNE

Recensement de la population

En 2009, Tencin fera partie des communes de moins de 10 000 habitants qui seront recensées.

À partir du 15 janvier 2009 et jusqu'au 14 février, les agents recenseurs mandatés par la mairie parcourront le territoire communal et déposeront à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne résidant dans le logement recensé ainsi qu'une notice d'utilisation.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir le questionnaire et le récupérera une fois rempli.

Les réponses sont confidentielles et seront transmises à l'INSEE, elles ne pourront en aucun cas donner lieu à des contrôles fiscaux ou administratifs.

Pour mener à bien cette tâche, la municipalité recrute des agents recenseurs. Si vous êtes intéressés contactez la mairie au 04 76 71 36 14.



Le 13 septembre quelques habitants du lotissement des Cascades ont eu l'agréable surprise de voir une nuée d'hirondelles recouvrir une façade de maison.

Ces volatiles se sont regroupés pour prendre leur envol vers des contrées où le climat est plus doux que celui de nos Alpes en hiver.

Peut-être les reverrons nous au printemps faisant le chemin inverse.

TRAVAUX

Assainissement

Les habitants du secteur des Glairons ont eu la désagréable surprise d'avoir dans leur propriété (maison et terrain) des remontées d'égout (pas que les odeurs) du fait de la panne des pompes de relevage. Cette situation aurait pu être évitée si les contrats d'entretien de celles-ci, supprimés en 2004, avaient été maintenus.

Feux tricolores

Le dysfonctionnement des feux avenue du Grésivaudan/rue du Cotten et de l'église dû aux travaux du gaz a été résolu courant juillet 2008.

Élagage

Certains Tencinois se sont étonnés de l'élagage des tilleuls et platanes situés dans les cours des anciennes écoles maternelle et primaire et dans les différents parcs communaux.

● Tout à fait consciente de la mauvaise période pour effectuer cette opération, la municipalité a été contrainte de procéder à ces tailles par mesure de sécurité, des branches mortes risquant de céder à chaque instant. Il est vrai que depuis plusieurs années aucun entretien n'avait été effectué. Par ailleurs une étude a été lancée pour mettre en sécurité l'ensemble du parc arboré.

Éclairage public

● Un contrat a été passé avec l'entreprise Montcenix de Theys. Pour un coût moindre, il sera procédé à six visites annuelles au lieu des deux effectuées par le passé.

Église

● Les entreprises ont été consultées pour réaliser l'installation du chauffage tant attendu par les paroissiens. Les travaux débuteront sous peu.

Photocopieurs

● Nous sommes en train de renégocier à la baisse et non sans mal le prix exorbitant des contrats de location des différents photocopieurs en service dans la commune (mairie, écoles). En effet le montant de 4 300 € hors taxes par trimestre devrait à terme passer cette année à 3 700 € et 3 200 € l'année suivante et ainsi de suite.

Cimetière

● Le projet de columbarium avancé, l'entreprise qui va réaliser les travaux a été choisie et devrait entreprendre ce chantier au cours du dernier trimestre pour un achèvement des travaux avant la fin de l'année.

Sécurité routière

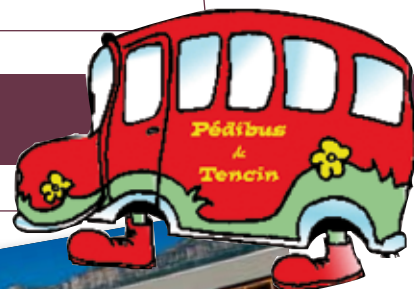
● La préfecture nous informe qu'un radar automatique sera prochainement implanté sur la RD 523 entre Tencin et Goncelin. L'étude sur l'aménagement

● du parking "Fofo" et la sécurité de la D30 au niveau de Pré Vallet et des Lucioles est lancée. Les travaux devraient débuter sous peu. Nous devons également nous pencher sur les problèmes de stationnement et de circulation dans le village. Des réunions par secteur seront organisées dès le premier trimestre 2009 pour qu'ensemble nous tentions d'y apporter des améliorations.

Fleurs

● À l'arrivée des beaux jours, quelques jardinières fleuries ont été disposées dans différents lieux du village (mairie, parking de la place d'Alembert, monument aux morts, église, fontaines et bassins). Cette petite touche florale qui égaye notre village par ces couleurs chatoyantes donnera peut-être l'idée aux Tencinois de fleurir leurs façades et balcons.

Pédibus, rentrée 2008



Les enfants des écoles maternelle et primaire de Tencin ont revêtu leur gilet fluo pour rejoindre le Pédibus qui a repris le lundi 08 septembre 2008.

Tous à pied, encadrés par les parents et des bénévoles, et toute l'année, par tous les temps pour les plus fervents.

Le Pédibus de Tencin a accueilli de nouvelles familles et les parents ont trouvé leur créneau pour faire un accompagnement.

Notez que l'année dernière, aucun des enfants faisant partie du Pédibus n'est arrivé en retard à l'école !!!



Aide aux devoirs

L'objectif de l'aide aux devoirs est **d'assurer une aide aux enfants** deux fois par semaine pour faire leurs devoirs (utile à tous et en particulier dans les périodes d'apprentissage comme la lecture, l'orthographe, le calcul mental, ...)

Les résultats de l'enquête menée en Novembre 2007 ont montré que vous trou-

viez l'aide aux devoirs utile et que vous souhaitez y inscrire vos enfants (29 oui - 23 non - 2 peut-être). D'une durée d'1/2 heure (de 16h45 à 17h15), elle se déroulera les



lundis et les jeudis soirs. Un nouveau document a été distribué dans les classes pour connaître le nombre d'enfants dési-

rant participer à l'aide aux devoirs et faire un appel aux bénévoles.

L'aide aux devoirs commence en Novembre et nous avons besoin de vous pour qu'elle fonctionne. Si vous êtes intéressé par le bénévolat, contactez **Françoise Colin-Madan** au 04 76 71 23 29

Commission scolaire

Cette année, 159 enfants ont fait leur rentrée le 2 septembre.



Équipe éducative de l'école primaire.

Elémentaire **84** enfants

Classe de Mme CHEVALIER, Directrice :
13 CP et 8 CE1

Classe de Mmes DIDELLE et COUSINET :
13 CE1 et 7 CE2

Classe de Mme HENRIOT :
14 CE2 et 6 CM1

Classe de Mme ALBERELLI :
6 CM1 et 17 CM2

Équipe éducative de l'école maternelle.



Maternelle **75** enfants

nécessitant l'ouverture d'une 3^{ème} classe

Classe de Mme GUILBAUD, Directrice
Petite Section : 24 enfants

Classe de Mme RIVAL
Moyenne Section : 24 enfants

Classe de Mme LECOUTRE,
remplaçante de Mme DROUIN
Grande Section : 27 enfants

Chaque classe de maternelle bénéficie
de l'aide d'une ATSEM :
Fabienne, Danièle et Alexandra à qui
nous souhaitons la bienvenue.

CANTINE

Les enfants qui mangent à la cantine sont encadrés par 5 personnes : **Sandrine, Mélanie** et les 3 ATSEM.

Les enfants de maternelle déjeunent au 1^{er} service à 11h40, les enfants de primaire à 12h10.

Les institutrices de primaire ont décidé de mettre le soutien scolaire pour les enfants qui en ont besoin

de 11h40 à 12h10 en remplacement de l'horaire initialement prévu de 7h50 à 8h20.

Musiques plurielles



La onzième édition des Journées musicales de Tencin restera dans les

mémoires comme l'une des meilleures, avec un niveau de fréquentation encore jamais atteint.

Qu'il s'agisse de musique classique (inoubliable ténor et Stravaganza au top), de jazz (un magnifique

quartet, ce qui se fait de mieux au niveau européen) ou de musique du monde (Ah! ces quatre volcaniques Italiennes...), les lieux de concerts, église ou espace culturel, ont fait le plein. Il a même fallu, malheureusement, refuser du monde pour le concert de clôture. Seul bémol, la faible présence des Tencinois, même si, cette année, on a pu noter un frémissement à la hausse.



Max Alexandre, Président de Musiques plurielles.



ZOOM

"Le St Christophe" à Tencin

Ouverture fin Octobre du Café-Bouquinerie

Depuis plus de 200 ans ce lieu a été un espace d'accueil, de l'auberge relais de poste, en passant par des restaurants, hôtels, bars, dancing et enfin pizzeria ;

Le "St Christophe" a sûrement vu transiter dans ses murs les contemporains de Louis François de Monteynard, Madame de Tencin, Louis Mandrin, Jean Le Rond dit d'Alembert, et plus récemment ceux de l'abbé Cales.

Aujourd'hui entre agriculture, services, industries traditionnelles et nano technologies, le "St Christophe" reprend vie dans le cadre de l'ouverture d'un Café-Bouquinerie fin Octobre. **Petit bistrot de village,**

ce lieu se veut avant tout confortable et chaleureux. Les consommateurs trouveront de nombreuses boissons étiquetées commerce équitable (café, thés, jus de fruits) et locales (bières du Chardon, Mandrin, vins de pays, etc.). Une petite res-

tauration avec les produits de bouche du pays sera servie à midi.

La bouquinerie met à disposition de nombreux ouvrages en littérature générale



(surtout les classiques), romans policiers, SF, enfants et littérature anglaise. Une activité culturelle est mise en place par l'organisation de soirées Contes,

rencontres et débats avec des auteurs ou spécialistes d'un domaine (écologie, commerce équitable, psychologie, littérature, dessinateurs, etc.), et enfin des soirées musicales. Il suivra également tous les festivals de la vallée du Grésivaudan ainsi que la présentation de nombreuses expositions d'artistes locaux tout au long de l'année (peinture, sculpture, céramique, poterie, photographie, textile, etc.).

Nous espérons que ce nouveau lieu de rencontres dans le village répondra à votre attente et nous vous y attendons nombreux !

En bref

Espace jeunes

Le local jeune est en service. Il est ouvert à tous les jeunes Tencinois à partir de leur entrée en 6ème. Il est rappelé que pour pouvoir profiter du local les mineurs doivent fournir une autorisation parentale et une attestation d'assurance responsabilité civile.

Cantine scolaire

Du fait de l'augmentation de 6 % des tarifs des repas facturés par la MAPAD de Froges qui fournit les déjeuners des écoles maternelle et primaire à la commune, le prix du repas demandé aux familles passera de 4,30 € à 4,51 €. Cette majoration des tarifs est limitée à la seule augmentation du prix des matières premières. Malgré cette augmentation, le prix demandé aux familles par la commune reste un des plus bas parmi les différentes villes de la vallée fournies en repas par la MAPAD.

Travail des jeunes

Cette année encore, des jeunes Tencinois ont été recrutés pendant les vacances scolaires d'été pour effectuer quelques travaux d'entretien sur le territoire communal (peinture, désherbage des voiries...). Elles et ils étaient huit : Léa, Leslie, Sandra, les deux Sarah, Bastien, Benjamin et Guillaume, qui ont mis du cœur à l'ouvrage pour que leurs aînés soient contents de leur travail.

Eau

La société VEOLIA nous informe de la mise en ligne du nouveau site Internet client de Veolia Eau : www.service-client.veoliaeau.fr. Ce site ouvert à tous permet d'obtenir des informations sur l'eau de la commune sur les factures, la consommation...

Tournées de quartiers

Les tournées de quartiers effectuées par les élus vont reprendre le samedi matin fin octobre début novembre. Comme précédemment elles feront l'objet d'un affichage à la mairie et sur le panneau lumineux de la RD523. N'hésitez pas à venir à leur rencontre pour leur exposer les soucis rencontrés dans votre quartier ou tout autre sujet le concernant.

Déchets végétaux

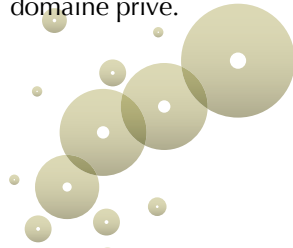
Par arrêté préfectoral, il est interdit de brûler les déchets végétaux des jardins des particuliers, ainsi que tout autre objet. Ces dispositions participent à la réduction des émissions polluantes et contribuent à l'amélioration de la qualité de l'air.

Les déchets végétaux doivent être emmenés dans les déchetteries de :

- **Crolles**, tous les jours de 8h à 18h,
- **Le Touvet**, le lundi de 8h à 12h, le mercredi de 14h à 18h, le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h,
- **Pontcharra**, du lundi au vendredi de 14h à 19h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h pendant l'été, fermeture à 18h l'hiver.

Avis aux propriétaires de noyers

Tencin fait partie des communes contaminées par la mouche du brou (*Rhagoletis completa*). Un traitement est nécessaire et obligatoire pour lutter contre ce fléau. Les propriétaires de noyers sont invités à prendre contact avec le secrétariat de la mairie pour toute information concernant le traitement à mettre en place. Les agriculteurs tencinois rappellent qu'il est interdit de ramasser des noix sur leur domaine privé.



PETITES ANNONCES



Musicien professionnel diplômé donne cours de guitare sur Tencin. Tous âges, tous niveaux, tous styles.

Contact
Antoine Surdon
Tél. : 06 71 26 84 29

Offres d'emploi pour les jeunes de 16 à 25 ans. Rendez-vous tous les mardis de 14h à 17h à la mission locale jeunes Grésivaudan, 147 rue du Pré de l'Orme à Crolles.

Vous êtes propriétaire de parcelles de forêt et vous vous demandez comment en tirer parti et les entretenir ?

Le Groupement de Sylviculteurs de Belledonne Nord peut vous conseiller gratuitement.
Contacts
Pascal Guillet
Tél. : 04 79 60 49 12
ou 06 14 90 14 45,
mail : pascal.guillet@crpf.fr
Henri Gras
Tél. : 04 76 71 17 96
mail : gras.henri@orange.fr
Il est par ailleurs rappelé que toute coupe de bois doit faire l'objet d'une déclaration en mairie.

Conseil municipal des jeunes (suite)

La municipalité souhaite créer un conseil municipal des jeunes et, ainsi, leur permettre de s'engager à titre individuel et pour la collectivité, de participer à la vie démocratique du village de la même manière qu'une équipe de conseillers municipaux. Les jeunes seront élus et bâtiront des projets qui pourront se réaliser. Nous recherchons quelques adultes motivés pour réfléchir à la mise en œuvre de ce projet.

N'hésitez pas à nous contacter
Catherine CHAMBON,
conseillère municipale
Tél. : 04 76 08 76 47
Christine SPRINGOLO,
habitante du village
Tél. : 04 76 45 67 21





Depuis le 20 août dernier, la bibliothèque Municipale de Tencin accueille son public les

- Mercredis de 13h30 à 17h30
- Vendredis de 15h à 19h
- Samedis de 10h à 12h

➤ Plus de 3000 documents sont à votre disposition

- des romans adultes / ados / jeunesse
- des documentaires adultes / ados / jeunesse
- des albums pour les tout-petits jusqu'aux ados

- des bandes dessinées adaptées à tous les âges.

Courant octobre 2008 le Pays Grésivaudan met en place la carte "Grésilib" : Toute personne s'étant acquittée du paiement de la cotisation dans sa bibliothèque de résidence pourra emprunter des documents, **sans cotisation supplémentaire**, dans toutes les autres bibliothèques de la Vallée participant à l'opération.

➤ **Les magazines** : la bibliothèque souhaite proposer à son public, des magazines permettant de s'informer sur des domaines d'activités diversés.

Ils doivent être à la portée du plus grand nombre et offrir des informations pertinentes, fiables et propres à faire évoluer chacun dans sa connaissance du monde et des techniques.

Votre avis nous intéresse pour choisir les périodiques qui répondront le plus à vos besoins d'informations.

Un petit mot déposé à la Mairie ou un mail (bibliotheque-de-tencin@orange.fr) nous permettra d'effectuer des choix pour cette année.

➤ Une base de consultation du fonds documentaire est accessible sur place pour vos recherches. À partir de 2009, vous pourrez y avoir accès depuis chez vous via Internet.



► Les manifestations

En octobre/novembre, une exposition "Saveurs et Epices" sera présentée. Dans le cadre de la semaine du goût différentes animations auront lieu :

- Pour les enfants : une présentation de textes (lecture à voix haute) sur le thème de la gourmandise le **dimanche 19, jour de la Foire aux Noix, à 10h30** (durée 35 mn environ).
- Un défi goût : jeu de découverte des goûts en relation avec l'expositions sur les épices.
- Le jour de la foire aux Noix, **la bibliothèque sera ouverte de 10h à 16h30 sans interruption.**

► Les Animations

Je souhaiterais mettre en place des activités avec

les tout-petits - enfants de 0 à 3 ans - gardés par leurs parents ou par des assistantes maternelles.

Cette heure des "bébés lecteurs" pourrait se dérouler une fois par mois le mardi matin selon des horaires à définir avec vous. Merci aux personnes intéressées de se faire connaître.

► L'inauguration de la bibliothèque aura lieu le 18 novembre à partir de 17h30

Seront invités tous les acteurs de la construction et du développement de la bibliothèque ainsi que les partenaires et futurs partenaires.

Toute la population est cordialement invitée à cette rencontre pour découvrir ou redécouvrir cette bibliothèque qui est la vôtre.

Semaine du goût

Durant la semaine du goût diverses animations se dérouleront sur la commune.

- **Mardi 14 octobre à 16h30**, à la sortie de l'école un goûter composé de produits régionaux sera offert à la dégustation.

- **Le jeudi 16 octobre** toujours aux mêmes endroits et heures la collation aura pour thème les saveurs du monde. Ces deux goûters sont ouverts à tous les Tencinois.

- La bibliothèque organisera quant à elle une **exposition sur les saveurs du monde** que vous pourrez consulter durant les heures d'ouverture et lors de la foire au noix et produits régionaux.

Foire aux noix et produits régionaux

La traditionnelle foire aux noix de Tencin change de dénomination et devient la *foire aux noix et aux produits régionaux*. Elle aura lieu le **dimanche 19 octobre** dans le parc de la mairie.

De nombreux exposants sont attendus pour faire connaître les différents produits du terroir et de l'artisanat local ou d'ailleurs. Cette manifestation sera associée à la foire aux puces qui permettra aux Tencinois et aux habitants des communes voisines de vider leur grenier et/ou de chiner parmi les stands à la recherche d'un objet rare.

- Un animateur sera présent sur un podium qui sera ouvert à tous, avec des animations pour les petits et les grands.

- Les traditionnels forains sont également attendus.
- Pendant cette journée aura également lieu une animation sur le goût, sans oublier l'exposition sur les épices et les différentes animations qui se tiendront à la bibliothèque.
- Cette année, la buvette sera tenue par l'association des Lutins.



CAF

La CAF de Grenoble vous informe qu'à

compter du 6 octobre, la permanence de Pontcharra aura lieu *chaque lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30* au centre René Cassin, rue Laurent Gayet.

Halte garderie

La halte-garderie intercommunale "**La ronde des P'tits poucets**" accueille les enfants Tencinois à :

- **La Terrasse** le *lundi et le mardi de 8h à 18h et un mercredi sur deux (semaine impaire) de 9h à 12h,*
- **Champ-près-Froges** le *jeudi et le vendredi de 8h à 18h et un mercredi sur deux (semaine paire) de 9h à 12h.*

La halte-garderie est une structure d'accueil en demi-journée, journée ou horaire libre pour les enfants de trois mois à quatre ans.

Contacts

- **La Terrasse :**
Tél. : 04 76 97 26 92
route du lac (derrière l'école maternelle),
- **Champ-près-Froges :**
Tél. : 04 76 68 89 83
les Eymins (près de la Mairie de Champ le haut).



Associations

1,2,3,BOUGE... !

vous propose depuis 6 ans des activités sportives dans le village : gymnastique, foot, ping-pong. Venez nous rejoindre pour pratiquer une activité physique dans un climat convivial et dynamique. **1,2,3,BOUGE... !** propose également des activités ponctuelles : soirée jeux, ballade contée, tournoi de ping-pong.



**RESERVEZ
(dès maintenant)
VOTRE MATINÉE
DU DIMANCHE 23 NOVEMBRE
POUR LE TOURNOI
DE PING-PONG**

Le site : <http://123bouge.free.fr> vous informe sur les manifestations sportives qui se déroulent près de chez nous. N'hésitez pas à nous transmettre des informations.

Les activités

Le ping-pong, le mardi, à l'espace culturel, de 20h à 21h30

La gymnastique, le jeudi, à l'espace culturel, à 19 h, pour le cours multi activités et 20h30 pour le cours dynamique.

Le foot, le vendredi soir, sur le terrain de Pré Sec, à partir de 19h.

Pour vous renseigner

Gymnastique 04 76 45 70 48 • Ping-pong 04 76 71 36 95
Foot 04 76 08 76 69 • ou par courrier électronique :
123bouge@gmail.com

Faites nous part de vos propositions

Permanences des élus

Monsieur le maire et ses adjoints peuvent vous recevoir aux jours et heures suivants :

- **François Stefani**
le mercredi toute la journée,
 - **Joël Marseille**
le vendredi de 10h à 12h,
 - **Georges Spolitini**
le lundi de 9h à 12h,
 - **Simone Mendez**
le mardi de 9h à 11h,
 - **Françoise Scaglioni**
le jeudi de 17h à 18h,
- ou en prenant rendez-vous à la mairie.

L'association humanitaire "Partage +"

nous fait part de la reprise de son activité de vente de vêtements d'occasion "OCCAS'HABITS", où vous pourrez trouver des vêtements pour adultes et enfants et matériel de puériculture à très petits prix, le mardi de 13h45 à 17h30 et les 1^{er} et 3^e samedis du mois de 8h45 à 12h.

13 avenue Robert Huant, Brignoud.

L'association "Sauvegarde de l'Enfance"

de l'Isère, recherche des familles pour héberger des adolescents(tes) à partir de 13 ans. Un suivi auprès des jeunes est assuré par des éducateurs.

Un accompagnement et une aide sont proposés aux familles.

Une permanence est assurée 24 h/24, 365 jours par an. Une indemnité est versée en fonction de la présence du jeune dans la famille.

Renseignements et candidatures auprès de Mme BLETEAU
au 04 76 44 71 52.

La municipalité a fait l'acquisition d'un téléphone portable pour que les membres du conseil municipal puissent être joints en dehors des heures d'ouverture de la mairie.

Les 30 ans de l'ADMR

L'association ADMR créée en 1978 existe maintenant depuis 30 ans au sein du village. Il est reconnu que l'ADMR contribue à dynamiser la vie sociale en proposant des emplois qu'elle s'attache à rendre qualifiés et durables.

L'implication et le sérieux de nos auxiliaires de vie ont permis à de nombreuses personnes de vieillir à leur domicile. Ce travail est le résultat de l'investissement des bénévoles, qui quotidiennement accompagnent les salariés, et de cela, nous pouvons en être fiers.

Nos interventions se situent :

- Auprès des jeunes marmans avec des TISF (travailleurs de l'intervention sociale et familiale).
- Auprès des handicapés et des personnes âgées avec des auxiliaires de vie et des aides à domicile.

Pour nous contacter, téléphonez au 04 76 71 47 26 ou au 0 879 005 205

Yves De Nale,
Président de l'ADMR

Son numéro est le 06 31 00 43 48.

Un répondeur téléphonique relié au standard de la mairie a également été acquis.

Vous pourrez laisser un message au 04 76 71 36 14.

